

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE

CANADA MUSICAL

Revue Artistique et Littéraire

PARAISSANT

LE PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Un Morceau de Musique accompagne chaque Numero.

5e. Année. No. 11

1er. Mars 1879.

A. J. BOUCHER

Editeur-Propriétaire

No. 252 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

SOMMAIRE.—Ecrit Musical des pensionnats. Poésie *Le chant de la femme*. Etat actuel de la musique en Italie, par Le Chevalier Van Elewyck [*Su te.*] Conférence sur le chant dans les écoles. Musique. *El fresco, valse*, par Mlle. K Simmons. [*Fin.*] Nouvelles artistiques canadiennes. Un violoniste canadien. Correspondance belge. Bibliographie. Abonnements reçus dans le cours du mois. Naissances Décès. Calendrier et Guide des Organistes et Directeurs de chœurs pour le mois de Mars-Avril.

Abonnement: \$1.00 par an, payable d'avance. 10cts. le numero separe.

Imprimé par J. B. LAPLANTE 30 Rue, St. Gabriel, Montréal.

MORIN MUSICAL DES PENSIONNATS

COLLECTION DE NOUVELLES ROMANCES ET CHANSONNETTES FRANÇAISES

Spécialement destinées aux

Couvents, Colléges, Académies et Ecoles.

Paroles irréprochables, airs brillants, et accompagnements faciles.

Romances et Chansonnettes.	
A bas l'Arithmétique,	50
Aime les oiseaux et les fleurs	30
Amitié, l'	25
Anges des jeunes filles,	30
Anglaise à Paris, l'	50
Anglaise en voyage, l'	50
Bal d'oiseau,	30
Banque du Paradis, la	30
Berceuse de Jésus,	50
Bon Dieu vous bénira, le	30
Bon soir, mon bon ange,	25
Brioche, la pâtisserie,	45
Bûche de Noël, la	35
Ce que disent les demoiselles,	30
C'est dommage,	30
C'est pour vous que Dieu les fait chanter,	25
Ciel de la patrie,	25
Cigale vengée, la	25
Convoi du Rossignol, le	30
Corbeau vengé, le	25
Corbeille à ouvrage, la	30
Course aux ânes, la	50
Dette de Jaquot, la	25
Deux extrêmes, les	35
Drapeau de Carillon, le	25
Eclat de rire, l'	30
Ecolier Maître d'école,	35
Enfant à Pecho, l'	30
Enfant à l'hirondelle, l'	30
Fauvette captive, la	30
Festin dans les bles, un	25
Fête du Pensionnat, la	45
Fine Mouche	45
Gentille Allouette,	30
Gros chagrins de Lise, les	45
Hirondelle morte l'	30
Hirondelles du pensionnat, les	30
Inès,	30
Je n'ose pas chanter	35
Jeune fille et la rose, la	30
Langage des fleurs, le	30
Lanterne magique au pensionnat	50
Lettre d'une jeune fille à sa maman	30
Loin de France	25
Lunettes, les	30
Lutin du pensionnat, le	35
Madame Proverbe	50
Mademoiselle Belle-humeur	35
Mademoiselle Brouillon	45
Mademoiselle Jourdane	30
Mademoiselle Sourde	30
Mademoiselle Timide	30
Mademoiselle Tranquille	50
Maison à louer	35
Maison à vendre	30
Ma tante Angélique	25
Mauvaise tête	50
Mes beaux soldats de bois	30
Mon cœur et ma rose	25
Mon premier voyage	30
Montre de ma marraine, la	30
Mouche la	30
Moulin à paroles, le	50
Moulin de Milly, le	30
Moulin du lapin blanc, le	25
Nauffrage de la paresse, le	30
Ne touchons pas aux petits nids	25
Noël	30
Oh ! rendez-moi mon ciel	50
Oiseaux du ciel, les	25
O mon pays doux paradis	25
Orpheline, l'	25
Orphelin Alsacien, l'	35
Papillon le	30
Pays de Cocagne, le	30
Perroquet de Grand'maman, le	30
Petite maman, la	25
Petite moralisuse, la	45
Petite tricoteuse, la	25
Petit ramonneur, le	25
Pièce de dix sous, la	25
Pigeon vole	30
Portrait, le	25
Portrait de Grand'mère, le	25
Poupee malade, la	35
Pour la fête de petite mère	25
Pour la fête de petit père	30
Première leçon, la	30
Prise et surprise	30
Quand je ne serai plus petite	25
Quand je serai grande	35
Rappelle-toi	30
Récréations du pensionnat	30
Refuge des petits oiseaux	30
Regrets de Mignon, les	35
Reprise perdue, la	30
Rien n'est si beau que mon couvent	25
Rose de la lande, la	25
Rose et l'enfant, la	25
Rose et Rosette	30
Superstitions de Jeannette, les	50
Tabatière à musique, la	30
Trois chevaux, les	30
Trois roses, les	25
Tulipe et bluet	50
Une bonne action	35
Une domestique modèle	30
Une leçon de musique	35
Un grand examen	50
Un gros chagrin	30
Un nid sous les roses	30
Un nouveau venu à la pension	35
Vieillard et l'ormeau, le	25
Voyage de Blaguencack	50
DUOS,	
Bengali et Fauvette	45
C'est le chat	60
Charbonnière et Meunière	45
Combien j'ai douce souvenance	25
Demande et la réponse, la	30
Deux ames de pension	35
Deux mouches, les	45
Deux nids, les	45
Deux sœurs, les	25
Deux sourdes, les	50
Deux demoiselles agacées	50
Fête au pensionnat, la	45
Loin de la terre	30
Operettes pour Garçons.	
A Chelby	\$2.00
Conversion d'un pêcheur, la	1.00
Deux aveugles, les	1.20
Deux Harpagnons, les	1.50
Fort comme un Turc	2.00
Leçon de chant, la	2.00
Marché aux domestiques	1.50
Oreste et Pylade	1.50
Royal Dindon	2.00
Saint Louis	2.50
Operettes, pour Demoiselles.	
Concert de famille	\$1.50
Esprit et le cœur, l'	1.50
Fête de fleurs, la	1.50
Louis d'or, le	1.50
Les lunettes	1.20
Marie Stuart	2.00
Martyre de la Vierge Eulalie	2.00
Miracle des roses	2.00
Moulin des oiseaux, le	2.50
Nuit de Noël, la	3.00
Orpheline ou la Petite maman, l'	1.50
Part à Dieu, la	2.50
Poule noire, la	1.50
Reine Mozab, la	2.00
Servante poétique	1.25
Tire lire, la	2.50

Etant en communication directe avec l'Europe, chaque semaine, nous possédons des facilités exceptionnelles pour la prompto réception des nouveautés les plus remarquables, pour piano et chant, et nous ajoutons sans cesse à notre fonds le plus considérable et le plus varié de la Puisseance.

Toutes nos éditions se recommandent par leur correction, la netteté et l'élégance de l'impression et l'extrême modicité du prix.

Le Canada Musical.

VOL 5.]

MONTREAL, 1^{ER} MARS 1879.

[No. 11

LE CHANT DE LA FEMME.

Le Chant de la femme.

Moi, j'emprunte une voix de femme
Pour porter à Dieu mes accents ;
Mes soupirs, passant par son âme,
Ont plus de pleurs et plus d'encens !

LAMARTINE.

—:0:—

Le doux chant de la femme a bercé notre enfance ;
Sur nos jours de douleur et nos nuits sans sommeil
Il a fait rayonner la divine Espérance,
Ce bienfaisant soleil !

Les jours déjà lointains de notre adolescence
Ont entendu sa voix—écho des chants d'amour
Que les anges de Dieu modulent en cadence
Au céleste séjour !

Unie au piano, ce lien des familles
Qui rassemble, le soir, les amis du foyer,
La sympathique voix des blondes jeunes filles
Nous apprend à chanter.

Et nous avons chanté pour calmer les orages
Qui passèrent souvent sur nos jours éprouvés ;
Et le chant de la femme à de charmants rivages
Nous a toujours guidés.

Qui n'a point admiré, dans nos grands jours de liesse,
De sa flexible voix les mouvements divers ?
Et qui n'a pas senti, dans des transports d'ivresse,
Cette âme des concerts ?

Cette âme qui ravit aujourd'hui l'Angleterre,
C'est l'illustre Albani, gloire du Canada,
Qui devint par son chant, sur la terre étrangère,
Notre Prima-Donna !

—:0:—

Mais entrons dans le temple à l'heure du Mystère...
Au-dessus des échos de l'orgue harmonieux,
On entend une voix c'est l'ange de la terre
Chantant l'hymne des cieux !.....

Nous ne l'entendrons plus cette voix ravissante
Dont le charme attirait nos cœurs dans le saint lieu :
Désormais, dans le temple, une voix plus puissante
Chantera : Gloire à Dieu !

Nous l'entendrons encor, cette voix toujours chère,
Au sein de la famille, où règne son amour ;
Et nous voulons quitter, au son de sa prière,
Le terrestre séjour. . .

Dans les splendeurs du Ciel, unie au chœur des Anges,
Qui chantent devant Dieu l'antique *Alleluia*,
La femme chantera des divines-phalanges
L'éternel *Hosanna* !

L. A. B.

—:0:—

ETAT ACTUEL

DE LA

MUSIQUE EN ITALIE

PAR

Le Chevalier VAN ELEWYCK,

Docteur de l'Université Catholique de Louvain,
Maître de Chapelle de la Collégiale de Saint-Pierre à Louvain,
Secrétaire du Congrès international de musique sacrée de Belgique.

—:0:—

(Suite)

VILLES DE PISE, PADOUE, BERGAME, LUCQUES,
MODENE, PARME, PLAISANCE, ETC.

—o—

J'ai visité la plupart de ces villes. Elles sont sans influence réelle sur le mouvement actuel de l'art musical en Italie. Elles suivent, dans la mesure de leur importance locale, le courant des grandes cités. Les unes sont célèbres par des bibliothèques d'une certaine valeur. D'autres par les écoles qui y existaient quand elles étaient capitales de duchés. D'autres, enfin, ont donné naissance à des musiciens renommés. Mais si aujourd'hui une d'entre elles possède dans ses murs un jeune artiste d'avenir, c'est à Milan, à Bologne ou à Florence qu'elle l'envoie faire ses études.

Proportion gardée avec la Belgique, ces villes, d'après leur population, sont dotées de meilleurs théâtres, de meilleures troupes, d'un meilleur orchestre que les nôtres. J'ai entendu, par exemple, à Padoue, un opéra de Petrella qu'aucune troupe belge, excepté celle de Bruxelles, n'interpréterait aussi bien.

La Basilique de S. Antoine de Padoue ne possède pas moins de quatre orgues dans sa nef principale. Ces instruments, comme la plupart de ceux qui existent en Italie, sont construits dans le genre ancien. La combinaison des registres est devenue quelque chose d'incompréhensible. Aux grandes fêtes les quatre orgues jouent simultanément. Comme qualités artistiques, elles ne valent pas, toutes ensemble, un bel orgue moderne de Belgique.

Au reste, ce n'est pas à Padoue que j'ai annoté les choses les plus critiquables au point de vue de la facture et de la composition des jeux. Il est des localités en Italie où les orgues font encore entendre la grosse caisse, le cor de chasse, le chant du rossignol, le murmure des ondes, etc.

La ville de Bergame rappelle les souvenirs brillants de Donizetti et de son maître Simon Mayr ou Mayer. Prochainement, de grandes fêtes jubilaires y seront données en l'honneur de ces deux artistes, auxquelles elle a déjà élevé des statues.

Bergame possède une bibliothèque très-intéressante. C'est dans son église principale que Simon Mayer, comme Asioli et Bigatti à Milan, comme Zingarelli et Fioravanti à Rome et à Naples, fit refluer, il y a cinquante ans, le style orchestral concertant dont déjà, au siècle précédent, on déplorait les abus à l'église.

Ce style est né de l'esprit frivole et païen qui régnait au XVIII^e siècle en Italie, en France et en Autriche. On peut le définir d'un mot, en disant qu'il était l'antipode de ce que commande le respect du Lieu Saint.

La Présence Réelle de la Divinité dans nos temples était complètement oubliée par ces compositeurs. Ils confondaient le lyrisme vrai avec le dramatisme. Pergolesi, par exemple, ne fut jamais compris par eux. Au contraire, le récitatif dramatique, l'aria, les soli de virtuosité, la coupe même des scènes théâtrales, tout fut mis à contribution pour le genre soi-disant sacré. Les églises, en Italie, devinrent de vraies salles de concert. Les dames y chantaient, de grands musiciens composaient des partitions brillantes auxquelles, malheureusement, manquait la première des qualités, l'esprit de foi. Et la réputation de ces compositeurs, parmi lesquels plusieurs étaient des hommes supérieurs, franchissait les Alpes, et l'on vit alors la Bavière, l'Autriche, la France, la Belgique surtout, se modeler sur eux. La frivolité des œuvres de Godecharles, de d'Hollander, de Pauwels, de Devolder et d'une foule d'autres de nos compatriotes est inexplicable pour ceux qui n'ont pas réfléchi à l'influence italienne que notre école subit à la fin du siècle dernier.

Et cette influence fut d'assez longue durée. Les temps plus rapprochés de nous (de Zingarelli, de Fioravanti, d'Asioli, de Simon Mayer) sont ceux où M. Suremont, d'Anvers, se faisait adresser de Rome un *Dixit Dominus* dont il était l'auteur, mais qu'il avait fait copier sous le titre de *Dixit* de VERNUCCI, maître de chapelle italien.

L'engouement était tel, à Anvers, pour la musique sacrée à l'italienne que, sous le nom de Suremont, personne n'eût voulu entendre le nouveau motet, tandis que, provenant d'un auteur appelé VERNUCCI, il recueillit les suffrages du maître de chapelle de Notre-Dame, de MM. les Fabriciens et de toute la paroisse ! La même chose arriva plus tard, également à Anvers, à M. Simon.

L'un des derniers compositeurs de cette école, à Anvers, fut le notaire Janssens. Tous ses partisans n'ont pas encore disparu. Je connais mainte autre ville de Belgique, où Janssens, Asioli, Zingarelli et Mayer sont toujours les dieux du genre, et où il ne ferait pas bon de trop attaquer leurs partitions.

La ville de Parme possède une école de musique assez intéressante qui fut fondée, en 1825, par un décret souverain. C'était d'abord une école de chant que l'on rattacha à l'*Ospizio delle Arte*, en faveur des jeunes gens tirés de cet établissement ou d'enfants pauvres nés dans les duchés de Parme ou de Plaisance. Le but principal était de peupler la maîtrise de la Cour. A l'*Ospizio delle Espote* fut aussi créée une classe de chant pour jeunes filles.

Gardoni, Calzolari, Superchi, sont sortis du Conservatoire de Parme.

On ajouta, peu à peu, à l'enseignement du chant celui du piano, du violoncelle, de la contre-basse, de la flûte, de la clarinette, enfin de tous les instruments de bois et de cuivre, d'harmonie, de littérature et d'esthétique.

Des décrets de 1840 et de 1862 développèrent encore l'établissement, et les élèves furent divisés en deux catégories : les internes et les externes. Les pensionnaires sont au nombre de 18. L'instruction y est aujourd'hui si solide, que plus d'un élève, au sortir de ses cours, a été jugé apte à rentrer comme professeur au Conservatoire.

L'école de Parme ne coûte annuellement que 27,000 francs à l'Etat. Elle a pour Directeur le professeur de contrepoint et pour Chef d'orchestre celui de violon.

Dans l'Annexe no. 14, jointe à mon rapport, se trouvent le Règlement et les noms de tous les professeurs.

A continuer.

CONFERENCE

SUR

LE CHANT DANS LES ECOLES

Par A. DUPAIGNE,

AGRÉGÉ DES SCIENCES,

INSPECTEUR DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE À PARIS.

(29 AOUT 1878.)

MESSIEURS,

Un certain nombre d'entre vous sont peut-être étonnés que ce soit un universitaire, et non un artiste, qui ait été désigné pour traiter devant vous une question de musique.

C'est que ce n'est pas une question d'art que nous avons à traiter ensemble, mais une question pédagogique, une question d'éducation. J'ai accepté avec plaisir les conditions de publicité restreinte et d'annonce tardive, dont quelques auditeurs se plaignaient tout à l'heure, comme m'assurant cet heureux résultat qu'il n'y ait ici que des instituteurs... toutefois des instituteurs amis de la musique. (*Souires d'adhésion.*)

Je vois, messieurs, qu'il ne me sera pas besoin de faire ici l'éloge de la musique... cela nous économisera du temps.

Oui, nous aimons tous la musique, nous lui trouvons tous ce charme étrange d'une langue exprimant des idées qui semblent être d'un autre monde, et ne peuvent se traduire avec les langues humaines. On pourrait vous dire avec raison qu'il y a là, Messieurs, une des plus éloquents démonstrations de l'âme qu'on puisse opposer aux doctrines matérialistes ; mais ce que je veux surtout vous dire, la vérité sur laquelle je tiens à appeler votre attention, c'est qu'il y a là un moyen d'éducation d'une puissance étonnante et, malheureusement, encore trop peu connu, trop peu employé en France (*Applaudissements*), un moyen précieux d'élever le niveau des âmes auxquelles s'adresse la langue musicale, c'est-à-dire d'émouvoir à la fois les intelligences et les cœurs.

Employée comme moyen d'éducation générale, c'est à dire par un instituteur plutôt que par un artiste (*Très-bien!*) la musique non-seulement ne perd pas le temps de nos élèves, mais elle est un auxiliaire, et un auxiliaire d'une puissance dont on ne se doute pas. Pourquoi ? C'est qu'elle représente le côté esthétique dans l'éducation, côté absolument nécessaire aussi dans l'instruction primaire, quoi qu'on dise, et d'autant plus nécessaire que souvent les sujets de notre enseignement sont un peu terre à terre.

Il y a une analogie frappante entre cette question et celle du rôle des lettres dans l'éducation secondaire comparativement au rôle des sciences. Dans notre éducation primaire, la musique joue exactement le même rôle que la rhétorique, ou, si vous voulez, l'étude de l'éloquence et de la poésie dans l'enseignement secondaire : la nécessité de l'un et de l'autre enseignement est tout à fait du même ordre (*Applaudissements.*)

Des faits d'expérience sont peut-être ce qu'il y a de plus simple pour démontrer cette affirmation. Lorsqu'on niera, devant vous, l'influence de la musique dans l'éducation, pour répondre, il faut employer le moyen de ce philosophe qui prouvait le mouvement en marchant (*Mouvements d'adhésion*)

C'est parce que j'ai vu nombre de faits de ce genre que je vous le dis.

J'ai vu avec étonnement de pauvres enfants du peuple, ignorants, à qui on enseignait la musique, et qui, après

l'avoir apprise, avaient pris goût à l'étude et voulaient apprendre autre chose. Ils avaient compris le charme des choses de l'esprit, la voie était ouverte, et ils passaient avec bonheur de l'étude de la musique aux autres études. Ils complétaient ainsi leur éducation par le contact avec d'autres personnes instruites, contact ayant eu d'abord pour cause la musique.

Un bon cours de chant est l'attrait le meilleur, le plus sûr, des réunions du soir ou du dimanche pour les adultes, et si vous savez le bien diriger dans ce but, vous pouvez compter qu'il donnera des élèves aux autres cours.

Mais pour les petits enfants de nos écoles eux-mêmes, qui ignorent tout encore, en mêlant avec intelligence l'élément musical aux premiers enseignements, on arrive à leur donner instinctivement le goût des belles choses, et ce n'est pas un petit résultat, car le goût du beau mène au goût du bien.

Il y a peut-être une réciproque. Dans une éducation complète, le défaut de connaissance de la musique est une lacune dont on s'aperçoit souvent trop tard, mais dont on s'aperçoit toujours. J'ai été frappé de cette vérité, il y a une vingtaine d'années quand j'étais élève à l'École normale supérieure : beaucoup de mes camarades que l'éducation du lycée n'avait pas hélas ! rendus musiciens, écoutaient avec un intérêt et un plaisir évidents ceux qui faisaient de la musique. Le résultat forcé a été au bout de peu de temps l'introduction officielle de l'enseignement de la musique, non-seulement comme délassement, mais comme complément du haut enseignement scientifique. Il y a là un fait pédagogique dont l'importance est plus grande qu'elle ne le paraît. C'est au moins un aveu qu'une éducation scientifique est incomplète, quand la musique y manque. Vous savez que les anciens plaçaient la musique à côté des mathématiques. C'est la géométrie ou plutôt c'est l'architecture des sons. Mais nous nous écartons de notre sujet ; revenons bien vite à l'enseignement primaire.

À côté des raisons intellectuelles qui plaident pour l'enseignement de la musique, il faut citer les raisons morales, dont l'intérêt n'est pas moindre.

Seulement il faut ici nous entendre. Quand je parle de musique dans l'enseignement, il est évident qu'il ne peut être question que de la musique qu'on appelle d'un nom à l'étymologie duquel vous n'avez peut-être pas réfléchi : la musique *classique*.

La musique classique, c'est la musique des classes, la musique de l'enseignement. Aujourd'hui on semble ne désigner sous ce nom que quelque chose de très-élevé de très-compliqué, de très-savant, que peu de personnes s'exposent à regarder en face. Mais, disons-le bien haut, il y a une musique classique élémentaire comme il y a une musique classique supérieure.

Il y a une musique classique à la portée des enfants (*Mouvements d'assentiment*), je veux dire une musique qui élève l'esprit, qui ne transige pas avec les passions humaines, avec les mauvais côtés, peut-être, de notre civilisation. Cette musique-là existe pour les enfants comme pour les esprits les plus cultivés.

Elle peut s'appeler la musique classique populaire.

La musique classique a prouvé sa valeur éducatrice dans ces derniers temps, en se manifestant, pour commencer, par son côté le plus élevé. C'est un fait qui aura sa place dans l'histoire de nos jours que des concerts intitulés "Concerts populaires classiques" aient pu réussir à Paris au point de devenir une part nécessaire de l'existence parisienne pour les personnes intelligentes, et cela non pas dans le milieu des classes riches, non pas par le concours des personnes de la haute société, mais par le concours des travailleurs, des familles de la classe moyenne et souvent de la classe ouvrière, qui ne peuvent payer cher leurs places. Aux concerts Padeloup, ceux qui conduisent l'opinion, ceux qui sont les plus intelligents et les plus sympathiques auditeurs, ce ne sont pas ceux qui paient leur place 5 ou 6 francs, ce sont ceux qui

proncent des places à 25 et à 15 sous. (*Applaudissements unanimes.*)

Eh bien ! cette musique-là, comme celle qui en représente les éléments et peut en produire l'effet dans nos écoles, ne peut supporter le contact de tout ce qui n'a pas l'élévation morale.

Il y a deux mots qui ne peuvent pas rimer ensemble, quelques efforts que fasse l'industrie contemporaine pour les joindre. Ce sont les mots *musique et cabaret*. (*Vive approbation et applaudissements.*)

Le cabaret est l'ennemi de la musique et ne peut pas lui servir d'asile. Pour sauver nos orphéons qui sont en souffrance, Messieurs, pour faire cesser leur stérilité, au point de vue musical comme au point de vue moral, vous auriez une belle tâche à remplir, ce serait de les ramener à l'école, qui est pour la musique un domicile plus digne que le cabaret. (*Applaudissements.*)

Si j'osais braver un autre préjugé, je vous dénoncerais volontiers un autre ennemi de la musique : le théâtre, où la musique n'est pas réellement chez elle, où elle n'est qu'une servante, au fond.

Elle y tombe trop facilement d'opéra on opérette et d'opérette en... vous savez quoi. Vous savez quelle est l'institution moderne qui fait partout aujourd'hui concurrence, non pas seulement aux théâtres, mais à la famille, à l'école du soir, aux orphéons, à toutes les réunions honnêtes, c'est le *café concert*. (*Applaudissements.*)

Vous savez, aujourd'hui qu'il y en a jusque dans les villages, si ces établissements sont la ruine des mœurs ; mais il est dans mon sujet d'ajouter qu'ils sont la ruine de la musique. Oui, le café-concert est une institution aussi antimusicale qu'anti-sociale (*Applaudissements unanimes*), et ce n'est pas peu dire.

C'est une des choses, permettez-moi de vous le dire en passant, les plus tristes de notre époque, de voir des hommes qu'on appelle des *artistes*, des hommes qui ont voué leur vie à l'étude du beau, qui devraient être les *éducateurs* publics, réduits à la triste condition de n'être que les *amuseurs* publics. Le beau nom d'artiste, aujourd'hui, n'a-t-il pas avant tout cette signification ?

Vous avez été peut-être témoin de ce spectacle à Paris : vous avez vu des artistes distingués, quelquefois sortis du Conservatoire, réduits à se mettre, pour vivre, à la solde de maîtres de café, à se ravalier au niveau de la condition méprisée de ces esclaves du caprice public, qu'on a nommés les chevaliers du pourboire.

Il en résulte, dans l'opinion instinctive du monde, un rapprochement involontaire dont la conséquence est terrible pour les musiciens, maîtres ou élèves.

C'est un préjugé, évidemment, mais c'est un fait qu'il y a toujours dans la société, quoiqu'on fasse, une déconsidération marquée jetée sur les artistes en général et sur les musiciens en particulier, déconsidération qui rejait toujours un peu sur les hommes les plus honorables et les plus désintéressés, s'ils osent passer en public, même comme simples amateurs, de la théorie à la pratique...

Revenons à notre question du chant.

Parmi les divers moyens de produire l'impression musicale au moyen des sons, la voix humaine a incontestablement un rôle à part. Il est évident que ce rôle devrait être au-dessus de celui de toutes les autres manifestations de l'art musical. Or, aujourd'hui, nous assistons à un spectacle étrange. Grâce au progrès de la mécanique et de la physique modernes, on est arrivé à perfectionner les instruments de musique à un point inouï sous le rapport de la beauté de leur timbre et de la facilité de leur manie-

ment. L'engouement de la mode et la rapidité relative de l'apprentissage d'un instrument comparativement à celui d'un organe ont produit ce résultat qu'aujourd'hui la voix humaine est presque entièrement délaissée pour les machines qui ont été créées à sa ressemblance. La voix humaine, pour les compositeurs aujourd'hui, n'est

qu'un instrument de plus dans l'orchestre. (*Rires approbatifs.*)

Au milieu des développements prodigieux qu'a pris la musique symphonique depuis un siècle, nous sommes arrivés à ce point que dans un oratorio, dans un opéra, les parties de chant interviennent au même titre que celles de la trompette, de la flûte ou de basson.

C'est une des causes principales de la décadence profonde où est tombé l'art du chant, décadence dont nous n'avons pas assez conscience, mais que constatera le siècle qui vient après nous. On ne chante plus aujourd'hui, on crie (*Applaudissements*), on crie à en trembler (*Rires*). La contagion de ce tremblement convulsif a gagné tous les chanteurs, surtout les chanteurs français. Aujourd'hui que toutes les voix chevrotent, l'oreille troublée, fatiguée, a perdu le sentiment de la justesse; on entend, aujourd'hui, chanter faux sans se révolter. En effet, dans ce trille continu, les chanteurs sont toujours à la fois un quart de ton au-dessus et au-dessous du ton juste. On y est habitué, on trouve cela superbe et on applaudit. S'il arrive par hasard qu'un chanteur sans réputation ait la voix pure et juste, il est à peine écouté, il ne frappe plus l'attention du public.

Il y a toutefois des exceptions, d'autant plus à citer qu'elles sont rares. De temps en temps, l'attention publique se trouve forcée par des voix d'une grande pureté unie à une grande beauté de timbre, et surtout à cette expression que sait trouver dans son cœur le véritable artiste. Mais les plus éclatants triomphes de ces organisations privilégiées, de ces merveilleuses apparitions qui ont successivement soulevé l'enthousiasme du monde civilisé, sous les noms de Malibran, Jenny Lind, et tant d'autres, étaient obtenus, non en chantant des airs de bravoure, en faisant des prodiges d'agilité ou de vocalise, mais en disant simplement, purement, avec une perfection idéale, les plus simples mélodies populaires.

Il y a une grande loi esthétique qu'on oublie souvent de nos jours, mais jamais impunément; c'est celle-ci: la simplicité est un des caractères nécessaires de la beauté. Il n'y a pas de choses belles si elles ne sont pas simples: quand les musiciens cherchent leur succès dans la complication, ils échouent toujours. Ils peuvent avoir ce qu'on nomme un succès "d'estime," mais ceux-là ne sont pas de longue durée. L'opinion la plus bienveillante, la mieux préparée, dira d'abord: "c'est savant", puis, "c'est compliqué"; puis bientôt "c'est ennuyeux" (*Rires*). En somme, ce sont les vieilles et bonnes choses simples qui reviennent sur l'eau et qu'on applaudit avec plaisir, avec enthousiasme même, quand la fatigue de l'audition d'une œuvre par trop moderne a mieux fait ressortir et goûter leur simplicité. (*Applaudissements.*)

Les fragments qui nous restent de la musique antique nous révèlent cette qualité de la simplicité à un degré qui nous étonne tout d'abord.

Quand on lit, dans les auteurs anciens, quels étaient les triomphes des chanteurs, quelle était l'émotion que suscitait la musique et l'importance qu'on y attachait, on se demande comment des chants si peu variés, sans harmonie, accompagnés de ces instruments primitifs que nous trouverions aujourd'hui presque barbares, pouvaient produire de tels effets.

Peut-être les anciens avaient-ils, sous ce rapport, une éducation que nous n'avons plus; ils avaient le culte du timbre, l'habitude d'une justesse parfaite qui ne se révèle chez nous que de temps en temps. Peut-être les mélodies anciennes, si elles étaient exécutées comme devaient savoir le faire les anciens, produiraient-elles aujourd'hui le même enthousiasme qu'autrefois.

Nous avons le texte de quelques-unes de ces mélodies anciennes. En les entendant lire, vous diriez que c'est du plain-chant. C'est vrai, le plain-chant, en somme, est ce qui nous reste de la musique ancienne, seulement nous en avons perdu la clef; nous ne savons plus l'exécuter. (*Vifs applaudissements.*)

En passant, ouvrons une parenthèse sur cette question du plain-chant qui me paraît vous intéresser tous.

Depuis quelques années, un grand artiste, le chef de la nouvelle école d'orgue de Bruxelles, dont le nom est connu de toute l'Europe, M. Lemmens, a voulu retrouver la tradition perdue, et consacrer la fin de sa carrière à restaurer l'exécution du plain-chant. Après de longues études des vieux manuscrits et des anciennes notations, il a essayé de reconstituer le chant comme il devait être jadis, avant les séries d'invasions et de barbaries qui ont fait perdre jusqu'au souvenir de son mode d'exécution.

Il est toujours bien certain que ce chant que les auteurs du temps appellent en latin *suavis cantilena*, doit être un récitatif simple, doux, aimable et non pas le hurlement sauvage que l'on entend exécuter partout aujourd'hui, depuis les églises de campagne jusqu'aux cathédrales, par des voix de taureau qu'on admire de confiance. (*Rires et applaudissements.*)

Or, j'ai entendu un jour, cet hiver, dans un salon artistique de Paris, M. Lemmens faire exécuter quelques morceaux de plain-chant qu'il avait notés et enrichis d'un accompagnement discret, simple, mais comme un grand artiste sait les faire. Une dame de l'assistance, une vraie musicienne, douée d'une voix pure et sympathique, voulut bien essayer de dire l'un de ces morceaux, tel qu'il était écrit. L'effet produit sur les assistants peut difficilement se décrire. C'était d'une beauté étrange et saisissante à la fois. L'auditoire applaudissait avec enthousiasme et réclamait une seconde exécution. Un ecclésiastique, qui était présent, demanda à son voisin de qui, "de quel grand maître", était "ce *Sanctus* si admirable".—"C'est le *Sanctus* de la messe des simples dimanches du carême" lui répondit-on. (*Rires et applaudissements prolongés.*)

Appliquons ceci, Messieurs, aux chants de nos écoles. Je ne désespérerais pas de voir un effet analogue d'agréable surprise produit par les voix de nos enfants, quand nous aurons pour eux un bon choix de chefs-d'œuvre à leur portée, et surtout de bons maîtres pour leur inspirer le goût des belles choses et le sentiment nécessaire pour les exécuter.

Ces maîtres futurs, les voici, c'est vous, Messieurs. C'est vous qui tenez dans vos mains les destinées du chant. Il est évident que si une heureuse révolution doit se faire dans notre pays à cet égard, elle se fera par les enfants, c'est-à-dire par les écoles, c'est-à-dire par vous. (*Vive adhésion.*)

On dit souvent que les Français ne sont pas nés musiciens comme les Allemands. Eh bien, je voudrais que vous emportassiez de notre entretien cette conviction qu'on ne naît pas plus musicien qu'autre chose et qu'il dépend de vous, absolument de vous que, dans quelques générations et dès la prochaine génération, on puisse dire que les Français naissent tous musiciens..., comme les Jurassiens naissent tous horlogers. (*Rires et applaudissements.*)

C'est que tout dépend, vous le savez mieux que personne, des impressions qu'on reçoit dans son enfance. Un enfant sera "né musicien", s'il entend de la musique à l'âge où on n'a que des instincts, à l'âge où l'oreille retient tout.

On m'a dit bien souvent que j'étais né musicien. Je vais vous dire comment: Dans la maison où je suis né, sur la petite cour où je jouai depuis ma première enfance jusqu'à l'âge de sept ans, donnait la fenêtre d'un professeur de solfège. Du matin au soir j'entendais solfier et je répétais machinalement tout en jouant. Quand, à sept ans, le professeur m'apprit mes notes et me mit devant le solfège de Rodolphe, je pouvais le chanter par cœur d'un bout à l'autre. Ce n'était pas de l'instinct, c'était de la mémoire comme en ont tous les petits enfants.

Voilà donc le secret, secret bien simple pour que tous nos enfants soient "nés musiciens." Il n'y a qu'à leur faire entendre de la musique, mais de la bonne musique, depuis l'âge de trois ans, si l'on peut, et à commencer l'enseigne-

ment du chant à l'âge où c'est un plaisir, c'est à-dire dès les classes élémentaires.

Le programme est bien simple, comme vous voyez. faire en sorte que les tout petits, les enfants de l'asile, entendent chanter les grands; en faire autant pour les enfants des classes élémentaires, et de plus leur apprendre à chanter eux-mêmes, non plus seulement par raison de discipline et de gymnastique, comme à l'asile, mais pour leur former le goût et la voix. Quand ils arriveront à neuf ou dix ans, ainsi préparés, au cours moyen et supérieur, vous verrez ce que des enfants qui ont le goût formé sont capables de faire, et avec quel succès ils pourront alors recevoir de vraies leçons de musique. Ce sera le cas, alors, surtout dans les grandes villes, de faire appel à un professeur spécial, à un véritable artiste.

Pour vous, bornez vous d'abord à la tâche principale, à la tâche nécessaire, celle d'enseigner le chant.

Vous rencontrerez trois difficultés principales dans votre entreprise.

La première est d'arriver, pour les nouveaux, pour ceux qui n'ont jamais essayé de chanter, à leur faire "prendre l'unisson", c'est-à-dire répéter le même son qu'ils entendent.

Il n'a jamais été question, à ma connaissance, dans aucun traité d'enseignement, des moyens pratiques de faire prendre "le ton", comme on dit. Les personnes qui n'ont jamais exercé leur organe, à cet égard, dans leur enfance, éprouvent une énorme difficulté à produire le son juste à la hauteur désirée. Elles y renoncent généralement, se croyant une sorte d'infirmité sous ce rapport, et acceptant comme irrémédiable le fait "qu'elles n'ont pas d'oreille."

C'est une erreur grave: ce n'est jamais l'oreille, si l'on n'est pas sourd, c'est l'exercice qui manque.

Chez les enfants, cet exercice n'est jamais long. Chez les adultes, les organes sont moins souples, mais néanmoins on arrive au but.

C'est ainsi qu'il est plus difficile d'apprendre à lire à l'âge adulte que dans les premières années de l'enfance, mais de même qu'on réussit à apprendre à lire à tout âge, on peut réussir également à apprendre à chanter. Dans ce cas, on peut se dire que quand on est arrivé à bien prendre l'unisson, on a fait la moitié du chemin. Ceux qui prétendent "n'avoir pas d'oreille" sont simplement ceux qui n'ont pas fait cette première moitié du chemin, ceux qui n'ont pas eu cette première éducation, presque toujours instinctive, et pour laquelle il n'y a pas d'enseignement technique.

Eh bien! quand vous commencez à faire chanter des enfants, vous en entendez toujours dans la masse, qui, timidement, suivent les autres, mais en chantant d'autres sons, essayant de monter et de descendre, arrivant souvent à chanter à peu près l'air, mais une quarte ou une quinte plus bas. Laissez-les faire; cela ne durera pas et, au bout de quelque temps, avec de la bonne volonté et de l'attention, alors surtout qu'on prend les enfants en particulier et qu'on les encourage au lieu de s'en moquer, ils se corrigent peu à peu, et on est tout surpris, un beau jour, de voir que leur voix ne jure plus avec celles de leurs camarades. Ils ont fini par acquérir la faculté de chanter à l'unisson des autres, c'est-à-dire de reproduire exactement les sons qu'ils entendent.

Une seconde difficulté est celle du timbre. Former le timbre de la voix des enfants, c'est un art. Ce n'est plus seulement une question de patience, mais surtout d'expérience. Toutefois, il y a un moyen bien simple de réussir, c'est de profiter des timbres tout formés qu'on a à sa disposition. Dans une masse d'enfants, il y en a toujours qui ont appris à chanter chez eux et qui ont déjà une voix agréable. Faites les chanter seuls pour servir d'exemple aux autres.

Vous comprenez qu'il y a là une difficulté spéciale, dans les écoles de garçons qui ne se reproduit pas dans les écoles

de filles. Dans les écoles de filles, la maîtresse peut obtenir facilement une bonne qualité de son en servant de modèle elle-même, si elle a la voix douce et agréable.

Pour les garçons, c'est différent. Les maîtres chantent une octave plus bas et la voix d'homme ne peut pas servir de modèle à la voix d'enfant. Il est donc nécessaire d'avoir, à côté de soi, autant que possible, un enfant déjà formé qu'on fait chanter le premier. Ces enfants, dont vous vous servez pour conduire les autres, vous les avez tous, non pas seulement pour l'enseignement du chant, mais de toutes les autres connaissances. Vous savez par expérience avec quel cœur on forme ces élèves que vous appelez vos moniteurs, mais qui sont véritablement vos enfants, sinon par le sang, du moins par la portion de votre vie que vous leur avez donnée; aussi vous doivent-ils de la reconnaissance. (*Vive adhésion et applaudissements unanimes.*)

La troisième difficulté est relative au goût, au sentiment, à l'expression, à l'intelligence du chant. Cette qualité, j'oserais vous le dire, il faut l'avoir soi-même pour la communiquer aux autres. Jusque-là, on peut former des enfants qui sauront le solfège, qui arriveront à produire des sons, mais qui ne sauront pas chanter.

Pour les habituer à "bien dire" les choses, à sentir, à comprendre ce qu'ils chantent, il faut avoir, non-seulement du goût, mais un peu de la flamme du véritable artiste. Nous disions tantôt qu'il n'était pas nécessaire d'avoir des artistes de profession pour enseigner les enfants, mais nous sommes tous plus ou moins artistes. Si nous ne le sommes pas assez il faut le devenir davantage. J'ai rarement vu des instituteurs ne pas arriver, avec de la persévérance, à mettre de l'expression dans ce qu'ils lisent ou dans ce qu'ils récitent, ce qui n'est pas, au fond, bien différent ni beaucoup plus difficile que de mettre de l'expression et du cœur à ce qu'on chante. Avec de la volonté et une bonne direction, je mets en fait que tous, ou presque tous, vous pouvez y arriver. (*Applaudissements*)

Il n'est pas nécessaire d'avoir de la voix. Quand vous parlez, vous avez une voix, et il y a toujours moyen de se servir de la voix qu'on a de manière que le timbre n'en soit pas désagréable. De même, au point de vue du chant, on peut modifier son organe, le réformer au besoin, et on arrive à avoir ce qu'on appelle une "voix de compositeur," qui donne au moins l'expression voulue, une voix qui n'a ni la force ni le charme de celle du chanteur de profession, mais qui est bien suffisante pour l'enseignement. On a vu même des professeurs sans voix (*Rires*), et il n'est pas impossible de faire une classe de chant sans chanter soi-même. Je vous ai parlé de moniteurs, tout à l'heure, écoutez ceci:

J'ai connu un colonel en retraite, atteint d'une laryngite chronique, qui ne pouvait pas produire un son, et qui, cependant, s'était fait le professeur de musique de ses petits enfants et de ses petits neveux. Il est vrai qu'il plaçait à côté de lui une de ses petites filles, âgée de six ans, qui lui servait d'orgue, de diapason et qui donnait la note pour lui. C'est une des choses les plus étranges que j'ai vues dans ma vie, et cet homme avait formé d'excellents élèves. (*Rires et bravos.*)

Voilà donc les trois principales difficultés que vous rencontrerez dans l'enseignement du chant.

Seulement vous allez me dire: "et l'intonation? et la distinction des intervalles? et le rythme?" Je ne disconviens pas qu'il n'y ait là des difficultés: mais il faut distinguer, nous ne parlons jusqu'ici que du chant, qui est le nécessaire: la musique! c'est le luxe. (*Mouvement*)

Il y a deux enseignements différents. on peut avoir très-bien enseigné le chant sans avoir même commencé la musique.

Il y a des pays où le peuple sait chanter par tradition; il n'est pas nécessaire de quitter la France, d'aller en Italie, par exemple, pays qui a à cet égard une vieille réputation, pour trouver des gens qui savent chanter, en France aussi vous pourriez rencontrer des gens du peuple, vivant dans

un milieu parfaitement ignorant, où aucune notion musicale théorique n'a jamais pénétré, et qui possèdent des voix d'une très-grande justesse, d'un timbre agréable uni à un véritable sentiment artistique. On voit des chanteurs populaires faire pleurer leurs auditeurs sans être cependant sortis du Conservatoire ; le timbre, l'expression, tout y est. (*Assentiment.*) Par conséquent, il peut exister un enseignement du chant sans enseignement de la musique.

Il y en a des exemples parmi les sociétés chorales. Dans mon enfance, je me rappelle avoir entendu les fameux "chanteurs montagnards" de Bagnères-de-Bigorre, qui ont laissé une réputation certainement méritée. Sauf leur chef, je crois que personne parmi eux ne savait lire. Tous leurs chants étaient appris par cœur, et il est à croire que chacun d'eux eut été aussi novice à définir un *si* bémol ou un *ré*, qu'une machine électrique ou un télégraphe.

Je ne veux pas dire qu'il n'y a plus de ce genre de sociétés, seulement elles ne veulent pas avouer ce qu'elles sont réellement. (*Rires.*) Il y a un grand nombre de sociétés chorales aujourd'hui dont la "méthode d'enseignement" mérite le nom,—faut-il le dire?—de méthode du serinage. (*Applaudissements.*)

Non ! n'est-ce pas ? Nous ne voulons pas, nous instituteurs, nous ne voulons pas faire de nos élèves des *serins*, pas plus que des *perroquets*. (*Rires.*)

Dans une réunion comme celle-ci, si quelque chose doit être en horreur, c'est le *perroquetisme*.

Voilà pourquoi vous désirez toujours en venir, à la fin, à la quatrième difficulté, c'est-à-dire à enseigner la musique.

Alors, messieurs, que ce soit en réalité, et non en apparence. (*Bravos.*)

Il faut se borner à enseigner le chant pur et simple, ou, si l'on enseigne la musique, il faut l'enseigner sérieusement.

En deux mots, voici la marche à suivre : le chant dans les classes inférieures ; la musique, quand les enfants sont capables de la comprendre.

Mais...la musique ?

" Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose."

(*Applaudissements.*)

Nous faisons des statistiques souvent, vous et moi—je ne dis pas que nous les faisons toujours de bien bon cœur, n'est-ce pas ? (*Rires et bravos*)—mais ce serait une statistique très-curieuse à faire que de rechercher combien il y a en France de *pianistes* ?...et combien il y a de *musicieurs* ?... J'aurais peur que le tant pour cent des musiciens, comparativement au nombre des pianistes, fut terriblement faible ! Arriverait-il aux unités ! Je n'en sais rien. (*Hilarité et applaudissements.*)

Dans les pensions de demoiselles, on apprend le "piano" 5 à 6 heures par jour et on finit par arriver à jouer, au bout de sept à huit ans, le *quadrille* de la *Fille de Mme Angot* et la *polka d'Orphée aux enfers* !... (*Rires.*) C'est là ce qu'on nomme l'enseignement de la musique ! Ah ! les mams ont bien payé ce beau résultat-là au prix de 20 francs la note ! (*Nouvelle hilarité.*)

Il y a à l'Exposition un quartier où l'on peut faire à cet égard d'utiles réflexions : c'est celui des pianos mécaniques, (*Rires.*) Charmants instruments ! On n'a qu'à tourner une manivelle, et on exécute merveilleusement des "morceaux" superbes.

L'autre jour, en moins de cinq minutes, préparatifs compris, on m'a *moulu* ainsi admirablement, avec nuances, points d'orgue et fioritures, une "grande fantaisie de Ravina" que j'aurais bien mis huit jours à apprendre, quand j'avais quatorze ans ! (*Applaudissements et rires*)

Supposez un peu que les dames voulussent bien adopter les pianos mécaniques comme elles ont adopté les machines à coudre ! Quelle économie de temps ! Que de choses bon-

nes et utiles on pourrait apprendre aux jeunes filles pendant cinq ou six heures par jour durant cinq ou six ans ! Que d'excellents compléments on pourrait ajouter à leur éducation !...y compris la musique que ces pianistes-là n'ont jamais eu le temps d'apprendre. (*Hilarité*)

Si on pouvait persuader aux mères d'en faire une question de patriotisme ! Si on pouvait arriver à ce que les heures enlevées à cet effroyable gaspillage fussent consacrées par les dames à leur ménage et à l'éducation de leurs enfants, vous voyez d'ici, Messieurs, sans insister, tout ce que la France y gagnerait ! (*Bravos répétés et vive adhésion.*)

Il est bien loin de ma pensée, n'est-ce pas, de condamner l'étude de la musique pour les jeunes filles. Elle est souvent très-bien comprise, et il faut bien rendre justice à qui de droit.

Savez-vous où on apprend la musique à Paris d'une façon sérieuse ? Dans les écoles communales. (*Applaudissements*)

Il est vrai que l'enseignement y est gratuit, et qu'en pareille matière l'enseignement gratuit obtient toujours beaucoup plus de résultats que l'enseignement payé. Du train dont vont les choses d'un côté et de l'autre, il se produira peut-être à Paris ce singulier résultat qu'en peu d'années le bon goût et la véritable instruction musicale se trouvent transportés des classes aisées dans les classes populaires... (*Applaudissements.*)

Je ne puis pas entamer ici la question de l'enseignement technique de la musique. Cette question n'est pas dans mon sujet, elle est d'ailleurs beaucoup trop vaste ; je me contenterai de vous donner un petit criterium, un moyen certain de reconnaître si un enseignement musical a été sérieux.

Il doit avoir, dès le début, produit ce résultat que l'élève reconnaisse l'intervalle de deux sons qu'il entend, et sache donner leur nom aux notes produites par un instrument ou une voix qui vocalise. Dans un cours nombreux, on fait naturellement écrire aux élèves le son reconnu, de sorte que l'exercice est connu sous le nom de *dictée* musicale.

Tout enseignement qui n'aboutit pas promptement à cette éducation de l'oreille qui permet l'écriture de la musique sous la dictée ne mérite pas le nom d'enseignement musical.

Eh bien, dans nos écoles, il est possible et même facile d'obtenir ce résultat, et d'autant mieux qu'on s'adresse à des enfants plus jeunes. Chose étrange ! dans le monde des salons, je dirais presque dans le monde artistique, ce résultat est aujourd'hui regardé comme une rareté. On s'étonne toujours de voir un musicien qui, entendant un orchestre ou une musique militaire, sait distinguer les notes produites, écrire la mélodie entendue, et, au besoin, les parties d'accompagnement, reproduire enfin sur l'instrument qu'il sait manier, l'effet du morceau dont il n'a jamais vu les parties écrites. Oui, on considère ce musicien comme une rareté et, cependant, je le répète, il n'y a pas d'enseignement musical qui ne doive commencer par rechercher ce résultat et finir par l'obtenir.

Nous sommes en vacances en ce moment, vous le savez, et nous avons ici quelques enfants seulement de deux écoles voisines dont les plus âgés sont absents.

Je n'ai appris qu'avant-hier soir que je devais prendre la parole ce matin devant vous. Rien n'a donc été préparé, et je me suis borné à demander vingt-cinq enfants dans deux écoles où l'on enseigne la musique comme dans toutes les écoles de Paris. Nous pouvons faire l'expérience, et voir si les enfants ont commencé par où l'on doit commencer. Il suffit de leur faire entendre des sons et de leur demander de les chanter en disant le nom des notes. (*L'expérience a lieu aux applaudissements de l'assemblée.*)

Remarquez qu'il s'agit ici d'enfants appartenant à la seconde classe ; trois ou quatre seulement font partie de la première classe. Ils n'ont donc qu'un an d'enseignement,

t ils sont très-jeunes. Si l'on pouvait faire l'expérience avec des enfants plus jeunes encore, avec des enfants des classes élémentaires, je puis vous affirmer par expérience que les résultats seraient encore bien meilleurs.

C'est de cinq à neuf ans qu'on apprend le plus facilement à reconnaître les sons ; c'est à cet âge que l'oreille se forme. Or, ce n'est pas à des enfants de cinq à neuf ans qu'on donnera, même à Paris, des professeurs du Conservatoire.

Il n'y a donc que vous, Messieurs, qui puissiez faire cet enseignement, et voilà pourquoi je vous disais en commençant que de vous seuls dépend l'enseignement réel, véritable de la musique en France, et que c'est grâce à vous, si vous le voulez, qu'on cessera de dire, pour la génération prochaine, que les Français ne sont pas nés musiciens. (*Applaudissements.*)

Nous arrivons à la question pratique. Comment faut-il intercaler le chant dans nos programmes d'étude ? Combien de temps prendra cet enseignement ? Je dirais volontiers ici ce qu'on a déjà dit pour les leçons de choses ou de sciences usuelles ; l'enseignement du chant pourrait très-bien n'avoir pas de place déterminée sur le tableau des heures de travail dans les écoles. Il faut à peine quelques minutes pour apprendre par cœur un petit chant à des enfants, et il suffit ensuite, pour les exercer, de profiter de toutes les circonstances où on peut, et où on doit les faire chanter.

Voici ce qui se fait dans les écoles qui nous ont fournis les enfants ici présents. Le lundi matin le maître écrit sur le tableau, avant la classe, un petit chant d'une ligne ou deux qui reste écrit toute la semaine ; le premier jour on passe dix minutes en première classe à déchiffrer les notes et à chanter les paroles de la première strophe du morceau ; les autres jours on apprend successivement les autres strophes en y consacrant de deux à cinq minutes.

On exécute le tout par cœur dans les circonstances où il y a des déplacements à faire pour des nécessités de bon ordre, de discipline, notamment en sortant des classes pour se ranger au préau. Dans les quartiers qui nous entourent, l'habitude est déjà prise par un certain nombre d'écoles. On y ouvre la classe par un chant religieux avant ou après la prière, et des chants récréatifs ou instructifs, patriotiques surtout, sont placés à différents moments de la journée, au changement des classes, à la descente dans le préau, avant la sortie de l'école. De cette manière, les leçons de chant sont plus fréquentes qu'elles ne le seraient avec un professeur externe.

Cette façon de procéder n'est pas assez usitée en France. C'est le plus souvent sous forme d'essai que la musique a été ainsi pratiquée. A cet égard, chacun peut tenter l'expérience, et je ne crois pas que jamais l'administration puisse blâmer un essai de ce genre ; au contraire, elle l'encouragera volontiers ; seulement il faut réussir sans prendre de temps sur les autres travaux, sans qu'on puisse faire à celui qui fait l'essai un reproche d'avoir négligé autre chose.

Vous allez maintenant me demander s'il existe déjà des chants convenables, et en quel nombre. Oui, il en existe déjà, mais il est certain qu'on en composerait bien d'autres si si vous en faisiez davantage sentir le besoin. Il faut, en cela comme en autres choses, que la demande précède l'offre, c'est une loi économique incontestable.

J'ai apporté ceux que je connais déjà des recueils de chants d'école publiés en français, vous pourrez les examiner à votre aise tout à l'heure.

En voici les titres avec les noms des éditeurs :

Manuel musical des écoles, publié par l'éditeur Gautier, rue Meslay, à Paris. 2 cahiers in-8°, un à deux parties, l'autre à trois. Prix marqué, 1 fr. 25. C'est le recueil autorisé pour les écoles de la ville de Paris.

Recueil de chants pour les écoles, de Delcasso et Gross. 3 cahiers in-12, très usités dans les départements et probablement connus de la plupart d'entre vous. Dépôt chez tous les libraires classiques.

Chants de l'école, de Linden et Mouzin, dont un grand nombre sur de vieux airs français. 3 cahiers in-12, chez Delagrave, éditeur à Paris.

Chants de l'école et des loisirs (sans nom d'auteur, mais que nous savons être dus au regretté pasteur Montandon, de Paris.) Un petit volume in-18, chez Berger-Levrault.—Notation en chiffres.

Chants d'école à l'usage de la Suisse française, par Kurz. 2 volumes in-12, à la librairie Sandoz et Fischbacher, à Paris.

On a reproché à plusieurs de ces chants d'être d'origine allemande. C'est une erreur : ils sont plus souvent d'origine suisse, ce qui est bien différent. Nœgeli, Schultz, Kurz, et d'autres compositeurs illustres, auteurs de la musique de ces chants sont Suisses et non Prussiens. En fait d'instruction primaire, nous avons beaucoup à apprendre de la Suisse. Comme c'est un pays ami, nous pouvons le faire sans crainte.

Tous ces recueils sont vraiment remarquables, souvent même au point de vue des paroles. Parmi les auteurs qui ont le mieux réussi, au point de vue littéraire comme au point de vue moral, je citerai, pour lui témoigner ma reconnaissance en provoquant la vôtre, et pour le proposer comme exemple à d'autres. M. Bouéry. (*Bravos.*) C'est un père de famille, fonctionnaire dans le Midi, m'a-t-on dit, il a composé ces paroles pour ses propres enfants, deux jeunes filles ; il les a adaptées à la musique des grands maîtres, parce qu'il ne trouvait pas à son goût les fadeurs et les fadeuses que font mettre nos éditeurs en renom sous les chefs-d'œuvre de la musique classique, sous prétexte de traductions. Je pense que vous serez tous de son avis. (*Vif assentiment.*)

C'est là une de nos misères actuelles. Les artistes, les poètes, les compositeurs, les éditeurs, ne se préoccupent que du monde des salons. Quant au monde de l'éducation, il ne compte pas pour les marchands de musique. Il semblerait vraiment que pour eux il n'existe en France ni écoles, ni familles !...

Il est important que les paroles de ces recueils aient une sérieuse valeur littéraire et morale, puisque nous voulons que les enfants les retiennent facilement.

Voici ce qui est arrivé à l'une des écoles dont les enfants sont ici : des parents, des pères, remarquez-le bien, venaient trouver le maître et lui disaient : "Où trouvez-vous donc les belles chansons que vous apprenez à nos enfants ? Nous avons cherché celles que chante "le petit" chez tous les marchands du quartier, nous ne les avons pas trouvées." Je le crois bien, vous ne connaissez sans doute que trop les étalages des marchands de cahiers de chansons populaires, et vous savez ce qu'on y trouve ! (*Rires.*)

Vous allez feuilleter à votre loisir, Messieurs, les recueils que j'ai apportés ici pour vous. Mais un mot encore :

Il ne peut pas y avoir de bonnes conférences sans expériences, n'est-ce pas, Messieurs ? Nous allons nous confier à l'usage. Puisque nous sommes entre instituteurs, nous devons mettre tout amour-propre artistique de côté ; je vais vous donner l'exemple en me mettant au clavier. (*Applaudissements.*)

Les enfants se réunissent autour de l'harmonium. Exécution, alternativement par les petits garçons, ou par les petites filles, ou par le conférencier lui-même, des morceaux suivants :

L'ange gardien,—*Heureux enfants*,—*Les méchants n'ont pas de chansons*,—*Dimanche*—(du recueil GAUTIER)

Benedicite,—*La vendange*—(du recueil DELCASSO).

Le grand Nicaise,—*Le poltron*—(du recueil DELLAGRAVE).

Papillon si joli,—*Oui, oui*—(du recueil en chiffres).

Le Chant, mélodie de Mozart—(du recueil KURZ).

Sva

First system of musical notation for piano, featuring a treble and bass clef. The key signature has two flats (B-flat and E-flat). The music consists of a melodic line in the treble and a harmonic accompaniment in the bass. The system is marked with a wavy line above the staff and the tempo marking 'Sva'.

Sva

Second system of musical notation for piano, continuing the piece. It features a treble and bass clef with a key signature of two flats. The system is marked with a wavy line above the staff and the tempo marking 'Sva'.

Third system of musical notation for piano, continuing the piece. It features a treble and bass clef with a key signature of two sharps (F-sharp and C-sharp). The system includes dynamic markings such as *p* (piano) and *f* (forte), and various articulation marks like accents and slurs.

Fourth system of musical notation for piano, continuing the piece. It features a treble and bass clef with a key signature of two sharps. The system includes dynamic markings such as *p* (piano) and various articulation marks.

Sva

Fifth system of musical notation for piano, continuing the piece. It features a treble and bass clef with a key signature of two sharps. The system is marked with a wavy line above the staff and the tempo marking 'Sva'.

5

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature has two flats (B-flat and E-flat). The music features a series of eighth and sixteenth notes in the upper staff, with corresponding chords and bass lines in the lower staff. There are some dynamic markings like 'p' (piano) and 'f' (forte) scattered throughout.

The second system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature has two flats. The word "grazioso." is written in the upper left of the system. The music continues with similar rhythmic patterns and chordal accompaniment.

The third system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature has two flats. The music continues with similar rhythmic patterns and chordal accompaniment.

The fourth system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature has two flats. The music continues with similar rhythmic patterns and chordal accompaniment.

The fifth system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature has two flats. The music continues with similar rhythmic patterns and chordal accompaniment.

Allegro

NOUVELLES ARTISTIQUES CANADIENNES.

—:0:—

—M. Alfred Desève organise un nouveau concert pour le 3 Avril prochain.

—Concert au bénéfice des pauvres, à la Pointe-Claire, le jeudi 6 Février dernier.

—On parle de la fondation prochaine, à Montréal, d'un journal musical anglais.

—M. Génot, artiste dramatique bien connu en cette ville, est décédé à Hochelaga, à la fin de Janvier.

—Nous terminons dans ce numéro la brillante valse *El Fresco*, commencée dans la dernière livraison du *Canada Musical*.

—M. François Boucher a été nommé professeur de violon aux académies St. Denis, de la rue Roy, et Ste. Marie, de la rue Craig.

—Pendant le mois de Février, l'Orphéon Canadien a mis à l'étude un nouveau et fort joli chœur de Kucken, intitulé *Chantons toujours*.

—La deuxième édition du REPERTOIRE DE L'ORGANISTE de J. B. Labelle contient l'accompagnement complet de dix messes différentes en plain-chant.

—A la fête de la Purification, le nouveau chœur du Jésus a chanté, avec accompagnement d'orchestre, la messe à voix égales de Concione, en *mi bémol*.

—Une des messes de B. C. Fauconier a été chantée, avec accompagnement d'orchestre, à la Chapelle du Séminaire de Québec, à l'occasion de la récente fête de St. François de Sales.

—L'Evêché de Montréal a présenté à M. A. Desève un violon "Guarnerius," estimé à \$2,000. Ce précieux instrument compte deux siècles d'existence; il fut donné à l'Evêché par un officier anglais.

—Le magnifique petit orgue confectionné pour M. Pelletier, par M. Louis Mitchell de cette ville, était exhibé au public ces jours derniers, dans les ateliers du célèbre facteur, et faisait l'admiration de tous les connaisseurs.

—M. C. H. Binks vient d'obtenir jugement contre le recteur et les marguilliers de l'église protestante de la Trinité, de cette ville, pour la somme de \$206, montant de salaire qui lui est dû comme organiste de la dite église.

—Nous regrettons d'apprendre que l'existence du "Corps de musique de la Cité," jadis si prospère, est sérieusement compromise. A la suite de certaines difficultés intestines, survenues dans le cours du mois écoulé, la division du corps aurait été arrêtée.

—Les journaux Haut-Canadiens prodiguent à la célèbre soprano, Madame Caldwell, de Hamilton, les compliments les plus flatteurs. Cette cantatrice remarquable serait douée d'une étendue de voix tout-à-fait phénoménale, puisqu'elle atteint sans effort apparent, dit-on, le *sol* de la quatrième ligne au-dessus.

—Au nombre des intéressantes séances dramatiques et musicales du mois écoulé, citons celle donnée par le Club St. Jean-Baptiste de Québec, le 6, —celle du Séminaire de Ste. Thérèse, le 20, —et celle donnée, le même soir, au profit des pauvres, par les amateurs réunis de Sorel, secondés par la fanfare du Collège.

—Le magasin de pianos, d'harmoniums et de musique de A. J. Boucher, ainsi que le bureau du *Canada Musical*, seront transportés, vers le premier Avril prochain, dans la magnifique bâtisse, N. 280, rue Notre Dame, appartenant à la succession Beaudry, et voisine des magasins de MM. R. Sharpley et H. Beaudry.

—Au concert donné au Plateau, le 24 Février, M. Louis Gauthier, (basse du Chœur du Jésus,) a débuté d'une manière fort satisfaisante, son interprétation du *Pèlerin de St. Just* a été très favorablement appréciée. On n'a pas moins admiré l'excellente exécution de la brillante *Polonaise* de Weber, par Mlle. C. Hone.

—La troupe d'opéra Italien "Strakosch," comprenant Mlles. Kellogg, Cary et Litta, MM. Adams, Pantaleoni, Gottschalk, Conly, et autres, nous a donné, à l'Académie de Musique, en primeur, le jeudi 27 Février, l'*Aida* de Verdi, le vendredi, 28, le *Carmen* de Bizet, et le samedi, 1er. Mars, le *Mignon* d'Ambroise Thomas.

—Les cordes de violon—qualité supérieure—importées par A. J. Boucher, proviennent *directement* du fournisseur de MM. Wieniawski, Wilhelmj, Ole Bull et Sauzet. Le prix des chanterelles, des *la* et des *ré* est 35 cents, pièce. Les *sol*, qualité garantie, .50 cents et \$1 00, pièce. Nous attirons l'attention des artistes à ces cordes magnifiques.

—Le Cercle Jacques Cartier de Québec a donné une charmante soirée le 4 Février dernier. Le corps de musique de l'Union musicale, sous la direction de M. J. Vézina, et le Cercle musical dirigé par M. Alfred Vézina ont remporté chacun un éclatant succès. Les spirituelles chansonnettes de MM. Pagé et Sawyer ont aussi fort amusé le public.

Des représentants des manufactures d'harmoniums de W. Bell & Cie., de Guelph et de Newell de Toronto, ainsi que de la fabrique d'anches de S. R. Warne et Cie., du même lieu, ont eu une entrevue avec le Ministre des Finances et le Commissaire des Douanes, le 12 Février, afin de faire valoir leurs droits à la protection plus efficace de leurs industries respectives.

—A la séance de l'Académie St. Denys du Petit Séminaire de Québec, le 12 Février, les membres de la Société Ste. Cécile et du chœur de l'orgue embellissaient la fête par leurs joyeux accords et leurs gais refrains. *L'Hymne à l'harmonie* de F. David et *la St. Hubert*, chantés par le chœur, sous la direction de M. l'abbé Fraser, furent très-goûtés par l'auditoire.

—M. Célestin Lavigneur, violoniste de Québec, vient de mettre en musique une cantate écrite par M. Bélanger, d'Ottawa, et qui sera chantée à un concert donné sous peu dans cette dernière ville, en l'honneur de Son Altesse Royale la Princesse Louise, par Mesdames Gélinas et Evanturel. Ces dames se sont montrées fort enchantées de la musique qui est très-jolie, dit on.

—Nous avons à déplorer la perte de notre poète national Canadien, M. Octave Crémazie, décédé au Havre (France,) le 16 Janvier dernier. Nos lecteurs musiciens connaissent sans doute la touchante épie intitulée *le Drapeau de Carillon*, dont les vers si patriotiques sont dus au talent sublime de notre poète, et la musique, non moins belle et appropriée, au regretté Sabatier.

—M. Pierre Tessier, décédé à Beauharnois le 31 Janvier, y fut inhumé le 3 Février, avec les honneurs militaires. Le corps de musique du 64e. Bataillon, dont le défunt avait fait partie, exécutait, à la tête du cortège, la *Marche de Saul* et autres airs funèbres. A l'Eglise, le chœur de chant, fit entendre, avec beaucoup de succès, la touchante *Messe des Morts* harmonisée.

—A une soirée musicale et littéraire donnée à Québec, le 30 Janvier dernier, sous les auspices du Club conservateur anglais, nous retrouvons les artistes estimés de l'ancienne capitale—Mlles. Lémelin, Hardman et Martin, et MM. Calixa Lavallée, Drolet, A. Bédard, E. Belleau, J. Stafford et le Dr. Trudel, qui, comme d'habitude, ont largement contribué à l'agrément de la soirée.

—Le concert annuel des jeunes aveugles de l'Asile Nazareth aura lieu, à la salle académique du Plateau, jeudi, le 6 Mars prochain. Excellente occasion de contribuer au soutien d'une œuvre des plus méritoires, tout en assistant à l'une des plus attrayantes soirées de la saison. Le programme musical, dramatique et littéraire, plus varié que d'habitude, promet un charmant quart-d'heure.

—Les amateurs de Champlain (district des Trois-Rivières) ont donné, dimanche, le 26 Janvier dernier, une charmante soirée musicale et dramatique, qui a attiré un grand nombre d'étrangers des paroisses environnantes, ainsi qu'une cinquantaine de citoyens des Trois-Rivières. Plusieurs chœurs exécutés sous l'habile direction du Révd. Adolphe Blondin, ont réussi au delà de toute attente.

—Nous apprenons avec satisfaction que le chœur de chant de l'église paroissiale de Notre Dame s'accroît et progresse rapidement. A part les nombreux élèves-musiciens des Frères, il compte actuellement une cinquantaine de membres, qui, sous la direction zélée et habile du Révd. Messire Desrochers, ont fait entendre récemment divers *Motets* et morceaux pour saluts qui ont été favorablement remarqués.

—Le manifeste du vapeur *Sarmatian*, arrivé à Halifax le 24 Février, fait mention de quatre (4) caisses de musique Européenne, (2 caisses de musique en feuille, et 2 caisses de cahiers de musique, méthodes, rucueils de cantiques, etc.) destinées à la maison A. J. Boucher de cette ville. C'est l'envoi le plus considérable, en valeur et en qualité, qui ait jamais été reçu par aucune maison d'importation musicale au Canada.

—Mlle. Marguerite Paré, la directrice estimée de l'Académie St. Joseph, (290 rue Panet,) a été, à l'occasion de sa fête patronale, l'objet d'une touchante démonstration de la part de ses nombreuses élèves, grandes et petites. Deux adresses lui furent présentées, accompagnées du témoignage sensible d'un cadeau magnifique. Naturellement, la musique, qui est enseignée avec un soin tout particulier à l'institution de Mlle. Paré, eut une large et intéressante part à la fête.

—M. S. Mazurette ne se borne pas à composer de brillantes fantaisies et de charmants *airs* de concert dont Mesdames Kellogg, Cary, Pappenheim et Marie-Roze veulent bien accepter la dédicace. Le *Evening News* de Détroit nous apprend qu'il a actuellement en cirion toute une série de chants sacrés, comprenant, entre autres, un *O Salutaris*, un *Jesu dulcis memoria* et un *Tantum ergo*. M. Mazurette vient encore de terminer une *Méditation* et une grande *Marche triomphale* pour piano.

—Un incendie désastreux qui a complètement détruit la nouvelle salle de concert "Nordheimer," le 26 Janvier dernier, a également endommagé très considérablement le magasin de pianos de M. Joseph Gould et le magasin de musique de M. C. C. DeZouche, qui occupaient tous deux partie de l'étage inférieur de la bâtisse incendiée. M. Gould était assuré pour la somme de \$25,000,—M. De Zouche, pour \$9,500. C'est la troisième fois que cette malencontreuse bâtisse devient la proie des flammes.

—Le concert organisé par M. J. A. Fowler, au profit des RR. Soeurs de la Miséricorde, et donné dans leur salle de bazar, le mardi gras, a eu tout le brillant succès que l'on devait attendre d'artistes et d'amateurs aussi distingués que Mlles. Villeneuve, Sadlier, Barnard et Starnes, MM. Desève, Bouthillier-Trudel et Parker. L'interprétation du *Moose* de Thalberg, par Mlle. Starnes et d'une *Valse* de Chopin, par Mlle. Barnard, ne fait pas moins l'éloge de ces excellentes pianistes que de leur professeur consciencieux et habile, M. J. A. Fowler.

—La Société Philharmonique de Toronto a inauguré sa présente saison musicale par un grand concert, donné le 13 Janvier dernier. La première partie du programme comprenait le *Lobjesing* de Mendels-Ohn, —la seconde était composée de morceaux d'orchestre—l'ouverture de *Martha* et la marche de la *Reine de Saba* entr'autres—alternant avec plusieurs chœurs et soli. Comme ces années dernières, M. F. H. Torington, ci-devant organiste et professeur de musique à Montréal, dirige cette société florissante, et parvient en dépit d'obstacles assez sérieux, à la maintenir au niveau de sa bonne renommée passée.

—"L'Orphéon de St. Jean," qui existait depuis quelque temps à l'état de projet, vient de compléter son organisation. Il est composé d'à peu près trente amateurs. A la première réunion de l'Orphéon

les messieurs suivants ont été élus aux diverses charges de la société : M. C. T. Charbonneau, président,—M. W. A. Marchand, 1er. vice-président,—M. O. Hébert, 2e. vice-président,—M. Jos. Chartier, secrétaire,—M. Moïse Roy, trésorier,—et M. Z. R. Hamel, directeur. Un estimable citoyen de St. Jean, M. Louis Decelles a eu l'obligeance de mettre à la disposition des musiciens ses immenses salles de la rue Richelieu. Succès et persévérance à nos confrères-amateurs.

—Mlles. Scott et McGarry donnaient un intéressant concert à la Salle des Artisans, le jeudi, 30 Janvier dernier. Un programme varié et entremêlé de *répétitions*, y fut interprété par plusieurs de nos artistes favoris. Parmi les succès de la soirée, citons une charmante romance de Blumenthal *My Queen*, dite avec beaucoup de sentiment, par M. le Dr. MacLagan, et l'*O Salutaris* tiré de la "Messe solennelle" de Rossini et bien rendu par M. Delahant. Dans la partie instrumentale du programme, Mlle C. Hone a brillamment enlevé le *Réveil des fées* de Prudent, et M. F. Boucher a aussi très-bien interprété la "Romance," op. 40, de Vieuxtemps, pour violon solo.

—M. de Luesmans, gouverneur de la province de Liège (Belgique,) dans le discours qu'il prononça lors de la récente distribution des prix aux élèves du Conservatoire de Liège, dit : "Bon nombre de jeunes gens venus de la Hongrie, de la Pologne, de la France, de Londres, de la Prusse rhénane, du grand duché de Luxembourg, de la Russie et du Canada, reçoivent l'instruction musicale à notre établissement." Le Conservatoire de Liège est en effet l'école de musique Européenne qui compte le plus grand nombre d'élèves Canadiens,—MM. Oscar Martel, Gustave Gagnon et François Boucher en ayant suivi les classes, et M. A. Béryne étant actuellement élève de cette institution célèbre.

—Une séance charmante et des mieux réussies a été donnée, mardi le 28 Janvier, à la Salle académique du Collège Ste. Marie, à l'occasion de "St. François de Sales," fête patronale du Révd. P. F. Cazeau, S. J., recteur de cette institution. On y représentait le drame en trois actes *le Roi des Oubliés* : MM. Tremblay, St. Louis, Paquette, Merrill, Chenevert et Barnard, qui remplissaient les principaux rôles, ont remporté un éclatant succès. La pièce fut précédée d'un joli chœur, extrait du *Fra Diavolo* d'Auber, et chanté par les élèves. A la suite du second acte, M. François Boucher, professeur de violon au collège Ste. Marie, a exécuté l'*Andante-Caprice* de DeBériot. M. J. A. Fowler, l'obligeant accompagnateur de la soirée, fit admirablement valoir le magnifique piano de concert "Hazelton," mis à sa disposition.

—Dans le cours du mois dernier la presse locale s'est plusieurs fois occupé de l'organisation défectueuse de nos séances publiques, notamment du grave inconvénient auquel sont exposés ceux qui ayant loué des sièges réservés ne peuvent pas en obtenir la possession. Ce fâcheux embarras s'est de nouveau présenté lors de la récente lecture de Madame Scott Siddons, en cette occasion plusieurs porteurs de billets pour sièges réservés eurent la douteuse satisfaction de voir leurs places paisiblement occupées par d'autres. Le *Star* du 4 Février annonce, à ce propos, qu'un amateur bien connu de cette ville se propose d'intenter une action en dommages contre un marchand de musique anglais, au sujet d'une loge louée par ce monsieur à l'Académie de Musique, et dont il n'a pu obtenir la possession.

—MM. les amateurs de Bécancour ont donné, ces jours derniers, à l'Hôtel de-Ville des Trois Rivières, une séance musicale et dramatique que le *Journal* qualifie, non de simple succès, mais de triomphe complet. Les principaux rôles du drame, qui se rapportait aux événements de 1847 et 1838, furent admirablement rendus par MM. N. B. Bourgeois, L. Fressinet, E. Hébert, Jos. Beauchesne, O. Désilets, Beauchemin et M. le Dr. Arcand. Dans les entr'actes, MM. Blondin, Fressinet et Bourgeois ont charmé l'auditoire par leurs magnifiques voix, et ont fait entendre respectivement le *Drapeau de Carillon*, l'*Esclave noir* et le *Postillon*. Une danse sauvage, exécutée au bruit cadencé de petits os renfermés dans une corne de bœuf, a aussi vivement intéressé l'auditoire. Tout naturellement nous retrouvons l'obligeant M. Marchand au piano, remplissant le rôle d'accompagnateur, et s'en acquittant, comme toujours, en véritable artiste.

—Le second concert de la Société Philharmonique, donné à la Salle des Artisans, le vendredi, 7 Février, attira, comme d'habitude, une salle comble. Le programme comprenait le 42e. Psaume de Mendelssohn, pour chœur et orchestre, une symphonie pour orchestre, divers soli et chœurs détachés, ainsi qu'un concerto pour violon avec accompagnement d'orchestre. Le succès des chœurs, des excellents soli de Madame Barnes surtout, n'a pas été moindre qu'aux concerts précédents: Nous regrettons de ne pas pouvoir nous prononcer aussi favorablement à l'égard de l'orchestre, dont l'ensemble laissait parfois à désirer. Ce contretemps serait attribuable à l'insuffisance des répétitions, due au manque des ressources pécuniaires de la Société. La responsabilité ne doit donc pas peser sur le zélé directeur, le Dr. MacLagan, dont le dévouement est connu de tous. Espérons seulement qu'à l'avenir le comité d'organisation saura pourvoir au nombre de répétitions indispensables et assurera ainsi le succès artistique de ses séances futures.

—La troisième *conversazione* artistique en rapport avec l'institution de Madame J. Lovell, qui eut lieu le 13 Février, fut consacrée toute entière à la Musique. L'élite de la société anglaise s'était donné rendez-vous dans les salons hospitaliers de Madame Lovell, et nous y avons remarqué avec satisfaction la présence de plusieurs de nos artistes Canadiens. Le conférencier de la soirée, M. le Dr. MacLagan, fit une intéressante causerie sur son art de prédilection—la Musique—et le sujet fut pratiquement illustré par l'exécution d'un charmant programme vocal et instrumental, auquel prirent part Mesdames Lovell, Thrower et Tooke, Mesdemoiselles Morrison Fiset, Vanbuskirk, Champney et MacDonald et M. Hæusgen. M. Eichorn contribua quelques airs sur la cithare. Nous devons une mention toute spéciale à Mlles. Mary Bancroft et Cécile Hone, élèves toutes deux de M. Dominique Ducharme; l'une dans le *Rigoletto* de Liszt, l'autre dans la *Polonaise* de Weber, firent le plus grand honneur à leur professeur distingué. M. François Boucher, violoniste, interpréta l'*Andante* du célèbre concerto de Mendelssohn, et exécuta, avec M. Reischling, violoncelliste, et le Dr. MacLagan, pianiste, un *Trio* de Beethoven.

—:—

UN VIOLONISTE CANADIEN.

—:—

Nous serions injuste envers M. François Boucher si, sous prétexte d'une modestie mal-entendue, nous passions sous silence les succès qui ont couronné ses récents efforts à la séance du Collège Ste. Marie, le 28 Janvier.—au concert de Mlle. Scott, salle des Artisans, le 30 Janvier,—à la *conversazione* de Madame Lovell, le 13, —au concert donné à la salle académique du Plateau, le 24,—et, notamment, au deuxième concert de la Société Philharmonique, à la salle des Artisans le 7 Février dernier. Cette simple énumération des séances du mois implique une somme de travail assez considérable de la part de l'exécutant, en tenant compte surtout des devoirs multiples que lui impose, en outre, sa charge de professeur de violon au Collège Ste. Marie, à l'Asile des aveugles de Nazarette, aux Académies St. Denis, St. Antoine et à celle du Plateau, et des soins assidus donnés à un certain nombre d'élèves privés. Ajoutons que M. Boucher, tenant à diversifier son répertoire, a fait entendre successivement, dans le cours du mois, l'*Andante Caprice* de DeBériot, une *Romance* de Vieuxtemps, l'*Andante* du Concerto de Mendelssohn, la *Scène de ballet* de De Bériot, et, au concert de la Société Philharmonique, le 7ième Concerto, en entier, (*Moderato, Adagio et Allegretto*), de Rode.

Toutefois, ces fréquents appels au talent du jeune violoniste ne dénoteraient que des succès douteux ou indifférents si, de son côté, il ne parvenait à s'acquitter de son devoir en musicien habile et, surtout, consciencieux. Le soin de qualifier son exécution serait pour nous une tâche fort délicate: aussi préférons-nous mettre sous les yeux de nos lecteurs les appréciations des principaux journaux an-

glais de cette ville,—appréciations qui doivent le moins se prêter au soupçon de partialité ou de louange exagérée.

On lit donc dans le compte rendu du concert de la Société Philharmonique, du *Star*, du 8 Février:

"Le 7ième Concerto de Rode, exécuté par M. Boucher, atteste que ce jeune monsieur n'a nullement perdu son temps depuis un an. Il a su tirer de son instrument une ampleur de son et il a fait preuve d'une correction dans son exécution auxquelles nous étions loin de nous attendre."

Le *Montreal Herald* dit:

"Le Concerto pour violon, de Rode, s'il est, par sa forme classique, peu attrayant en dehors du *studio*, (?) à néanmoins fourni à M. F. Boucher une excellente occasion de démontrer son observation précise de la mesure, l'aplomb de son coup d'archet et une interprétation des plus intelligentes de son sujet."

M. Guillaume Couture, correspondant musical de la *Gazette*, s'exprime en ces termes, dans le numéro du 12 Février:

"M. F. Boucher nous a réellement étonné; il a fait des prodiges depuis trois ans. Nous sentons que nous n'avons plus affaire à un élève. Son jeu est dégagé, animé et correct, et son coup d'archet est tout-à-fait facile et gracieux. C'est la première fois, croyons-nous, que M. F. Boucher figure dans un concert aussi sérieux, et nous le félicitons sur un début aussi heureux. Son choix du Concerto de Rode était parfaitement adapté à son talent—ainsi qu'à ses moyens, et, s'il veut continuer à travailler, et s'il apporte un peu plus de chaleur et d'animation dans son jeu, nous lui promettons le second rang parmi nos violonistes canadiens à la suite de M. Desève."

De son côté, le correspondant Montréalais de *New York Music Trade Review* écrit:

"Dans l'interprétation du 7ième Concerto de Rode, M. F. Boucher n'abordait pas une légère tâche, cependant il s'en est habilement retiré, confirmant l'opinion favorable que je m'étais faite, et que j'avais précédemment enregistrée, concernant son exécution. Il s'était fait une idée très-juste de l'interprétation de cette œuvre. Le ton est pure et la phrase artistique. Nous sommes en droit d'attendre d'excellentes choses de ce jeune violoniste."

—:—

CORRESPONDANCE BELGE.

(Spéciale au *Canada Musical*.)

—o—

XXIII.

Liège, ce 4 février 1879.

BRUXELLES.—Musicalement, ce mois s'est écoulé rapidement et sans laisser de traces, si ce n'est cependant pour Bruxelles, le séjour de M. J. Faure et les quatre représentations qu'il a données à la Monnaie avec le succès qu'il est inutile de dire. Faire aujourd'hui encore l'éloge du grand artiste que l'Europe entière admire semblerait ténéraire, après le chapelet de louanges dont l'ont honoré tant d'illustres critiques. Aussi nous préserverons-nous de détailler toutes ses qualités dans *Faust*, *Guillaume Tell* et la *Favorite* où comme toujours il a été parfait. Dans l'*Etoile du Nord* qu'il a repris à Londres il y a deux ans, croyons-nous, il a montré un tout autre *Peters Michaeloff* que celui auquel on est habitué.

Fatimiza la charmante opérette de M. F. de Suppé continue à faire fureur aux Fantaisies Parisiennes.

Le second concert de l'Association des artistes-musiciens a eu lieu devant un public fort nombreux. Mlle. Hamackers, M. Soula-

croix de la Monnaie, Dumon flûtiste et Maria Tayan violoniste lui prêtèrent leur généreux concours — comme il convient entre camarades—cette dernière a été très-applaudie dans le nouveau concerto de M. Benjamin Godard l'heureux vainqueur du prix organisé lors de l'Exposition par la ville de Paris, et dont la partition a nom *Le Tasse*.

L'opéra de M. Mathieu, *George Dandin*, qui, l'année dernière, n'avait obtenu qu'un succès d'estime, vient d'être repris à la Monnaie dans de meilleures conditions. L'auteur loin de se rebuter se remit immédiatement à l'ouvrage, et après avoir remanié presque entièrement son œuvre, ajouta un divertissement—très-beau, paraît-il—et un chœur final, la représenta à MM. Calabresi et Stoumon. Avec une pareille persévérance et le talent de M. Mathieu force lui sera d'arriver; où nous ne pouvons le dire, mais il arrivera.

Brassin quitte Bruxelles pour St. Petersburg, c'est déjà un fait presque accompli qu'on ne peut que regretter vivement.

Le Ministère de l'Intérieur vient d'allouer un crédit annuel de 2000 francs pour la publication des œuvres des compositeurs belges décédés. La série commencera par les œuvres de Grétry comme étant, dit l'arrêté, celui qui entre tous a le plus répandu à l'étranger la réputation d'artiste belge. Bravo, trois fois bravo!

Il s'agit de la démission de M. Gevaert à la direction du Conservatoire, et de sa nomination d'inspecteur général des Conservatoires du pays. Nous ne savons si cela est fondé, mais jusqu'à plus ample information nous n'y ajoutons guère foi.

Mlle. Dyna Beumer cantatrice, et Joseph Servais violoncelliste en tournée artistique ont obtenu récemment un beau succès à Bordeaux.

De son côté M. Franz Rummel, pianiste, s'acquiert toutes les sympathies à New-York qu'il avait abandonné pendant quelque temps pour Boston.

Le violoniste O. Musin, soutient lui aussi vaillamment la réputation de l'École liégeoise. Ses derniers succès sont Londres et Angers (12e concert populaire.)

ANVERS. — Le quatuor Bruxellois s'est fait applaudir à la Grande Harmonie dans 3 des quatuors de Haydn, Mendelssohn et Beethoven.

Dans la même salle, Brassin, en compagnie du violoncelliste hollandais Hallmann et de Mlle. Dyna Beumer, a donné son dernier concert avant son départ pour la capitale de toutes les Russies. Il y a interprété son concerto en *fa*, un nocturne de Chopin et la 6e Rapsodie de Liszt.

GAND. — Le 11 Janvier la Société des Chœurs a donné son concert annuel avec le concours de Mlle. Dérivis cantatrice et Brassin.

Au Théâtre Royal—soit dit en passant l'un des mieux dirigés de cette année—il y a eu une brillante reprise de *l'Africaine*.

LIEGE. — Une statistique curieuse prouve que 57 cours sont donnés au Conservatoire, qu'il est fréquenté par 545 élèves, sans compter les nombreux élèves auditeurs et qu'il y en a eu 959 inscrits. Cette statistique prouve l'exiguité des locaux qui, heureusement, vont être remplacés.

Le vendredi 10 Janvier, le cercle Choral de la société libre d'Emulation offrait à ses membres outre le plaisir d'entendre notre compatriote, O. Musin que ses nombreuses pérégrinations depuis bientôt six ans ont tout-à-fait familiarisé avec le public, deux nouveautés; *Narcisse* idylle antique de M. Jules Massenet et le *Déluge* poème biblique de M. C. Saint-Saëns. Ces deux belles œuvres ont été très-goûtées. M. Ovide Musin a exécuté le 5e concerto de

Léonard, les variations de Tartini sur une gavotte de Corelli et une fantaisie de concert de sa composition. Le cercle musical des amateurs qui prêtait son concours pour l'exécution du *Déluge*, ouvrait la séance par l'*Intermezzo* de la 1ère suite d'orchestre de Franz Lachner. Cela peut se nommer un vrai régal de gourmet.

La société de chant, la Royale Légia, a donné plusieurs fêtes à l'occasion de l'inauguration de son splendide local. Les deux premières quoique belles nous intéressent peu. La 3e était un grand concert avec Mme. Théophile Verken cantatrice et Eugène Isaye violoniste. Leur succès a été très-chaleureux, pour M. Isaye surtout. La Ballade et Polonaise de Vieuxtemps et les Airs suisses de Wieniawski ont porté au comble l'enthousiasme. La "Légia" interprétait le *Super flumina Babylonis* de Hiller et les *Chasseurs de Chamois* de E. Hutoy. Celui-ci avec sa phalange d'amateurs exécutait une transcription du Roi de Lahore de Massenet et une autre de Roméo et Juliette de Gounod.

RIGOBART

BIBLIOGRAPHIE.

THE (ENGLISH) PRONOUNCING BOOK.

Nous remercions les éditeurs—MM Beauchemin et Valois—pour l'envoi de cette dernière contribution à leur série importante de livres anglais à l'usage de nos écoles canadiennes-françaises. Ce nouvel ouvrage, à la suite de l'examen rapide que nous en avons pu faire, nous paraît être d'une utilité incontestable, et il ne tardera pas, nous en sommes persuadé, à devenir d'un usage aussi général et indispensable que l'est actuellement le "Nouveau cours de langue anglaise" du même savant auteur.

Abonnements reçus dans le cours du mois.

Pour Mai 1878-79.—Mde. E. May,—Le Couvent de Bourbonnais,—Révd. Messire Charlebois,—MM. Daurais, L. J. Martel, J. B. Labelle, J. B. Sirois, E. Dugal, A. Sénécal.

Pour Janvier 1879-80.—Mlles T. Bissonnette, M. L. Etve,—MM. l'abbé Huart, J. B. Lapointe, J. N. Duguay, G. Arcand

NAISSANCES.

En cette ville, le 21 Février, la Dame de A. Laforce, Ecr., marchand de pianos, une fille

Au No. 49, rue Gloucester, Ottawa, la Dame de Eugène Dupuis, Ecr., marchand, un fils.

DECES.

A Oka, le 31 Janvier 1879, à l'âge de 35 ans, après une courte maladie soufferte avec une réignation vraiment chrétienne, Dame M. D. Scheffer, née Maria Munro.

Elle était belle-sœur de feu Sa Grandeur Monseigneur Charles LaRocque.

